

COMPTES ANNUELS du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
<i>COMPTES ANNUELS</i>	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 12
<i>DOSSIER FISCAL</i>	
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	13 à 31

MIDCENTIV
15 quai du Commerce

69009 LYON
04 72 38 11 70

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SA FD
Rue GRUNER - Zone GALINAY
Lieudit aux Buissons
42230 ROCHE LA MOLIERE

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	3 081 009 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	4 441 503 Euros
- Résultat net comptable,	165 320 Euros

Fait à LYON
Le 04/04/2025

Gil MARTINS
Expert-comptable



SA FD

Rue GRUNER - Zone GALINAY
Lieudit aux Buissons
42230 ROCHE LA MOLIERE

COMPTES ANNUELS

MIDCENTIV
15 quai du Commerce

69009 LYON
04 72 38 11 70

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	59 617	59 617				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 013	7 013				
	Fonds commercial (1)	10 000		10 000	10 000		
	Autres immobilisations incorporelles	117 006	117 006				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 703 782	679 445	1 024 337	1 105 660	81 323	7.36
	Autres immobilisations corporelles	260 616	200 671	59 945	85 072	25 127	29.54
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2		2		2	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	64 590		64 590	102 136	37 546	36.76
	Total II	2 222 626	1 063 752	1 158 873	1 302 867	143 994	11.05
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	194 536		194 536	247 492	52 956	21.40
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	78 259		78 259	52 237	26 022	49.81
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 066 770	202 381	864 389	930 220	65 831	7.08
	Autres créances	682 561		682 561	1 336 006	653 446	48.91
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	88 016		88 016	215 905	127 890	59.23
	Charges constatées d'avance (3)	14 375		14 375	5 767	8 608	149.26
	Total III	2 124 517	202 381	1 922 136	2 787 628	865 492	31.05
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 347 142	1 266 133	3 081 009	4 090 495	1 009 486	24.68

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

64 590

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 751 900)	751 900	751 900		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 519	7 519		
	Ecarts de réévaluation	39 675	64 693	25 018	38.67
	Réserves				
	Réserve légale	19 420	11 991	7 429	61.95
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 892	742	1 151	155.16
	Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		165 320	148 580	16 741	11.27
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	22 440	31 538	9 098	28.85
	Provisions réglementées				
	Total I	1 008 166	1 016 962	8 796	0.86
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
DETTES (I)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	881 454	1 120 002	238 547	21.30
	Concours bancaires courants	298 483	473 185	174 702	36.92
	Emprunts et dettes financières diverses	52 639	3 987	48 652	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	662 156	1 319 262	657 106	49.81
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes fiscales et sociales	176 382	114 006	62 375	54.71
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 728	43 090	41 362	95.99
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 072 843	3 073 533	1 000 690	32.56
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 081 009	4 090 495	1 009 486	24.68

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 2 072 843 2 217 661

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202412			Exercice N-131/12/202312		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	4 442 831		4 442 831	4 737 923		295 091	6.23
Production vendue de services	1 328		1 328	90		1 418	NS
Chiffre d'affaires NET	4 441 503		4 441 503	4 738 013		296 509	6.26
Production stockée			26 022	1 684		27 706	NS
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			4 000	24 749		20 749	83.84
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			63 007	86 256		23 249	26.95
Autres produits			1 304	2 299		995	43.28
Total des Produits d'exploitation (I)			4 535 836	4 849 632		313 796	6.47
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 726 109	1 849 293		123 183	6.66
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			52 956	63 339		116 295	183.61
Autres achats et charges externes *			1 218 609	1 660 696		442 086	26.62
Impôts, taxes et versements assimilés			21 555	20 893		662	3.17
Salaires et traitements			588 758	534 689		54 069	10.11
Charges sociales			172 586	145 945		26 640	18.25
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			177 910	146 320		31 590	21.59
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			52 722	78 271		25 549	32.64
Dotations aux provisions							
Autres charges			171 750	237 884		66 134	27.80
Total des Charges d'exploitation (II)			4 182 955	4 610 652		427 697	9.28
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			352 881	238 980		113 901	47.66
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	128 782		87 982		40 801	46.37
Différences négatives de change	118		73		45	61.49
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	128 900		88 055		40 845	46.39
2. Résultat financier (V-VI)	128 900		88 055		40 845	46.39
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	223 981		150 925		73 055	48.40
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 335		57 381		52 046	90.70
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 000		1 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	5 335		58 381		53 046	90.86
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	144		11 200		11 056	98.72
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	144		11 200		11 056	98.72
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 192		47 181		41 990	89.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	63 852		49 527		14 325	28.92
Total des produits (I+III+V+VII)	4 541 171		4 908 013		366 842	7.47
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 375 851		4 759 434		383 583	8.06
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	165 320		148 580		16 741	11.27

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	9
Provision spéciale de réévaluation (1976)	9
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluations des produits et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	11
Montant des engagements financiers	11
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	12
Transferts de charges	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	59 617		
TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	134 020		
TOTAL			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 632 428		71 354
Installations générales agencements aménagements divers	234 489		
Matériel de transport	8 492		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 529		106
TOTAL	1 892 938		71 460
Autres participations			2
Prêts, autres immobilisations financières	102 136		358 908
TOTAL	102 136		358 910
TOTAL GENERAL	2 188 710		430 370

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			59 617	59 617
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles			134 020	134 020
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 703 782	1 703 782
Installations générales agencements aménagements divers			234 489	234 489
Matériel de transport			8 492	8 492
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 635	17 635
TOTAL			1 964 398	1 964 398
Autres participations			2	2
Prêts, autres immobilisations financières	396 454	0	64 590	64 590
TOTAL	396 454	0	64 592	64 592
TOTAL GENERAL	396 454	0	2 222 626	2 222 626

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	59 617			59 617
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	124 020			124 020
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	526 768	152 677		679 445
Installations générales agencements aménagements divers	160 617	19 441		180 058
Matériel de transport	3 541	2 832		6 373
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 280	2 960		14 240
TOTAL	702 206	177 910		880 116
TOTAL GENERAL	885 843	177 910		1 063 752

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	152 677				
Instal.générales agenc.aménag.divers	19 441				
Matériel de transport	2 832				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 960				
TOTAL	177 910				
TOTAL GENERAL	177 910				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	162 844	52 722	13 185		202 381
TOTAL	162 844	52 722	13 185		202 381
TOTAL GENERAL	162 844	52 722	13 185		202 381
Dont dotations et reprises d'exploitation		52 722	13 185		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	64 590	64 590	
Clients douteux ou litigieux	212 248	212 248	
Autres créances clients	854 522	854 522	
Taxe sur la valeur ajoutée	97 897	97 897	
Divers état et autres collectivités publiques	263	263	
Groupe et associés	244 584	244 584	
Débiteurs divers	339 817	339 817	
Charges constatées d'avance	14 375	14 375	
TOTAL	1 828 296	1 828 296	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 023 286	1 023 286		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	156 651	156 651		
Fournisseurs et comptes rattachés	662 156	662 156		
Personnel et comptes rattachés	57 665	57 665		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73 279	73 279		
Impôts sur les bénéfices	15 727	15 727		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 925	26 925		
Autres impôts taxes et assimilés	2 785	2 785		
Groupe et associés	52 639	52 639		
Autres dettes	1 728	1 728		
TOTAL	2 072 843	2 072 843		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	32 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	271 047			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	0.1000	7 519 000			7 519 000

Provision spéciale de réévaluation

Variations de la réserve de réévaluation

	Montant début d' exercice	Diminution dues aux cessions	Autres variations	Montant en fin d' exercice	Ecart incorporé au capital
Autres écarts				39 675	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
SITE INTERNET ET PROCESS EDI-amort. linéaire	10 530	20.00
FRAIS INTR. MARCH. FINANCIERS-amort. linéaire	106 476	20.00
LOGICIELS-amort. linéaire	3 508	33.33
FINET THIERRY savoir Faire -non amortissable	10 000	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	41 789
Autres créances	193 263
Total	235 052

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 559
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 013
Dettes fiscales et sociales	62 791
Total	263 362

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 375
Total	14 375

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles****Engagements financiers**Engagements donnés

Autres engagements donnés : CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE SUR - ABANDONS DE COMPTE COURANT F DEVILLE - ABANDONS DE COMPTE COURANT AFD ENGAGEMENTS CREDIT-BAIL	9 889
Total (1)	9 889

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

SA FD

Rue GRUNER - Zone GALINAY

Lieudit aux Buissons

42230 ROCHE LA MOLIERE

DOSSIER FISCAL

MIDCENTIV

15 quai du Commerce

69009 LYON

04 72 38 11 70

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SA FD				Néant ☐ *	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA FD											Néant			*
			Exercice N							Exercice (N-1)				
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA			FB		FC							
	Production vendue	FD	4 442 831		FE		FF	4 442 831	4 737 923					
			(1 328)			FI	(1 328)	90						
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 441 503		FK		FL	4 441 503	4 738 013					
	Production stockée*						FM	26 022	(1 684)					
	Production immobilisée*						FN							
	Subventions d'exploitation						FO	4 000	24 749					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	63 007	86 256					
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 304	2 299					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 535 836	4 849 632					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS							
	Variation de stock (marchandises)*						FT							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 726 109	1 849 293					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	52 956	(63 339)					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 218 609	1 660 696					
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	21 555	20 893					
	Salaires et traitements*						FY	588 758	534 689					
	Charges sociales (10)						FZ	172 586	145 945					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*				GA	177 910	146 320					
			- dotations aux provisions				GB							
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	52 722	78 271					
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD							
	Autres charges (12)						GE	171 750	237 884					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 182 955	4 610 652					
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	352 881	238 980					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH							
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI							
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ							
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL							
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM							
	Différences positives de change						GN							
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO							
Total des produits financiers (V)						GP								
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ							
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	128 782	87 982					
	Différences négatives de change						GS	118	73					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT							
	Total des charges financières (VI)						GU	128 900	88 055					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(128 900)	(88 055)						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	223 981	150 925						

Désignation de l'entreprise : SA FD										Néant ☐ *					
										Exercice N		Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	5 335		57 381		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			1 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	5 335		58 381		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	144		11 200		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	144		11 200		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	5 192		47 181		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	63 852		49 527		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 541 171		4 908 013		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	4 375 851		4 759 434		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	165 320		148 580		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO					
	(2)	Dont produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY					
	(3)	Dont - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								HP					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH					
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ					
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK					
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX					
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC					
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD					
	(9)	Dont transferts de charges								A1	24 803		61 238		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3					
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	170 981		237 847		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6			obligatoires		A9				
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8			dont cotisations Madelin		A7				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N				
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
	DIVERS REGUL TIERS												2 026		
	GAIN DE CHANGE												3 310		
	PENALITES FOURNISSEURS										144				
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
											Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

<

Cegid Quadran

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4 |

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA FD

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SA FD

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	59 617	EL		EM		EN	59 617
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	124 020	PF		PG		PH	124 020
TOTAL I		RK	183 636	RM		RN		RO	183 636
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
		PZ	526 768	QA	152 677	QB		QC	679 445
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Autres	QD	160 617	QE	19 441	QF		QG	180 058
	immobilisations	QH	3 541	QI	2 832	QJ		QK	6 373
	corporelles	QL	11 280	QM	2 960	QN		QO	14 240
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	702 206	QV	177 910	QW		QX	880 116
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	885 843	QP	177 910	QQ		QR	1 063 752

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV			
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL							NM							NO	
TOTAL III																	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SA FD

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		O2		O3		O4		O5	
		9U		9V		9W		9X	
		O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	162 844	6U	52 722	6V	13 185	6W	202 381
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	162 844	TY	52 722	TZ	13 185	UA	202 381
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III)	7C	162 844	UB	52 722	UC	13 185	UD	202 381
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	52 722	UF	13 185			
			UG		UH				
UJ				UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SA FD										Néant ☐ *								
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1			A 1 an au plus 2			A plus d'un an 3					
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL				UM				UN					
	Prêts (1) (2)				UP				UR				US					
	Autres immobilisations financières				UT	64 590			UV	64 590			UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	212 248			212 248									
	Autres créances clients				UX	854 522			854 522									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				ZI													
	Personnel et comptes rattachés				UY													
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ													
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			VM													
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	97 897			97 897									
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN													
		Divers			VP	263			263									
	Groupe et associés (2)				VC	244 584			244 584									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	339 817			339 817									
	Charges constatées d'avance				VS	14 375			14 375									
	TOTAUX				VT	1 828 296			VU	1 828 296			VV					
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD													
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE													
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF												
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1			A 1 an au plus 2			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3			A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y													
Autres emprunts obligataires (1)					7Z													
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an maximum à l'origine		VG	1 023 286			1 023 286									
			à plus de 1 an à l'origine		VH	156 651			156 651									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A													
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	662 156			662 156									
Personnel et comptes rattachés					8C	57 665			57 665									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	73 279			73 279									
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			8E	15 727			15 727										
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	26 925			26 925										
publiques	Obligations cautionnées			VX														
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	2 785			2 785										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J													
Groupe et associés (2)					VI	52 639			52 639									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	1 728			1 728									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *					ZZ													
Produits constatés d'avance					8L													
TOTAUX					VY	2 072 843			VZ	2 072 843								
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	32 500			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques				VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	271 047			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA FD										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4												
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE														
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	165 320												
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	25 992		WB													
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	100		XE	26 092												
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB																		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	144												
	Amendes et pénalités		WJ	144		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ																
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY													
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	63 852												
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7													
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %							I8														
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN														
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR														
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ											
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8														
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1														
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3														
										WR	255 408													
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE														
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WS														
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT														
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV														
										WH														
										WP														
										WW														
										XB														
										I6														
										WZ														
										XA														
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY													
	Majoration d'amortissement *										XD													
	France Ruralités Revitalisation(FRR)(44 quindecies A)		HT			Entreprises nouvelles 44 sexies		L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			XF								
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA											
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC											
						Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC											
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS													
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9			Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI			XG											
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2														
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II														
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI			255 408		XJ															
		déficit (II moins I)																						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL					XL															
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN			255 408		XO															

Désignation de l'entreprise : SA FD				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	0
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	0
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	62 119
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SA FD															Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB	7 429							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	148 580		Dividendes			ZD	1 151								
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions			ZE	144 411								
							Report à nouveau			ZF	(4 411)								
	TOTAL I			OF	148 580		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZG	0								
											TOTAL II		148 580						
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		)	YQ												
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR												
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS												
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	212 368		375 872									
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		)	XQ	129 702		186 855									
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	260 121		494 933									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	62 553		50 204									
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV												
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		)	ST	553 866		552 832									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 218 609		1 660 696									
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	11 713		11 718									
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS		)	9Z	9 842		9 175									
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	21 555		20 893									
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers						YY	201 667		227 085									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	577 814		415 547									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024)*						OB	566 373											
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS												
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%		%							
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR 0							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG												
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH												
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA			Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL					
							Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD			Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO					
							Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH			N° SIRET de la société mère du groupe		JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SA FD Néant X *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B)			(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒ :

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA FD

Néant X *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12.8 % 2 .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
①		②	③		④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA FD

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SA FD					Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :					YP	18	
dont apprentis					YF		
dont handicapés					YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	4 441 503	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT		
TOTAL 1					OX	4 441 503	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH	1 304	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE		
Subventions d'exploitation reçues					OF	4 000	
Variation positive des stocks					OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI	24 803	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT	5 335	
TOTAL 2					OM	35 443	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats					ON	1 873 947	
Variation négative des stocks					OQ	26 934	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	914 950	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	171 750	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY		
TOTAL 3					OJ	2 987 581	
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	1 489 365	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	1 489 365	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	4 441 503	Effectifs au sens de la CVAE *		EY 18
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX			
Période de référence			GY	01/01/2024	GZ	31/12/2024	
Date de cessation				HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

Credit Quadern

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

4 4 4 6 9 0 4 6 5 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA FD

ADRESSE (voie)

Rue GRUNER - Zone GALINAY Lieudit aux Buissons

CODE POSTAL

42230

VILLE

ROCHE LA MOLIERE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

73

305 792

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

8

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

213 208

Total des lignes P1 + P2

P5

10

Total des lignes P3 + P4

76

519 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SASU

Dénomination

HOLDING AFD

N° SIREN (si société établie en France)

535101083

% de détention

96,82

Nb de parts ou actions

7 279 576

Adresse :

N°

Voie

Rue GRUNER - Zone GALINAY

Code postal

42230

Commune

ROCHE LA MOLIERE

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122024

N° SIRET

44469046500034

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA FD

ADRESSE (voie)

Rue GRUNER - Zone GALINAY

Lieudit aux Buissons

CODE POSTAL

42230

VILLE

ROCHE LA MOLIERE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.